



COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHÉ FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE



SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DU MARCHE FINANCIER EN AFRIQUE CENTRALE

Issu de la feuille de route en vue de dynamiser
le Marché Financier en zone CEMAC



SOMMAIRE

■ **Une stratégie de développement du marché financier axée sur 2 volets :**

I. RAPPROCHEMENT DES DEUX MARCHÉS BOURSIERS DE LA CEMAC : créer les conditions d'un espace harmonisé et intégré du marché financier;

II. PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT : Créer les conditions permettant d'insérer le Marché financier dans une véritable dynamique de financement de la croissance et de la réduction de la pauvreté.



I - SCHEMA DE RAPPROCHEMENT DES DEUX PLACES BOURSIERES DE LA CEMAC

Le rapprochement du côté des autorités de régulation

**1. Harmonisation du
cadre réglementaire du
marché**

**2. Nouvelle Architecture
du marché**

**3. Mise en place
d'un passeport
CEMAC en matière
d'Appel Public à
l'Épargne**

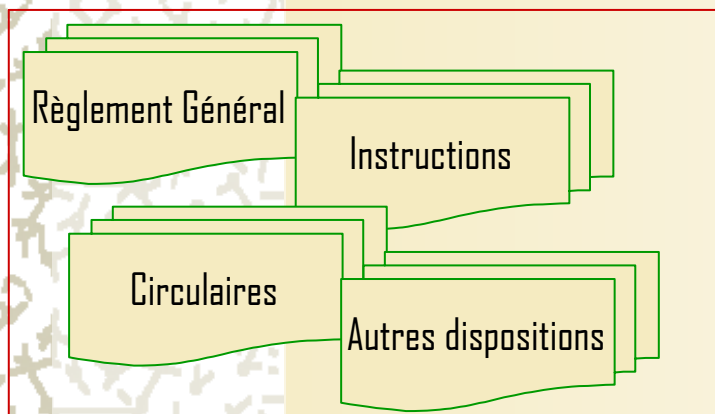
Le rapprochement du côté des Bourses des valeurs

**4. Harmonisation et
unification des textes et
process régissant
l'organisation et le
fonctionnement des
deux bourses**

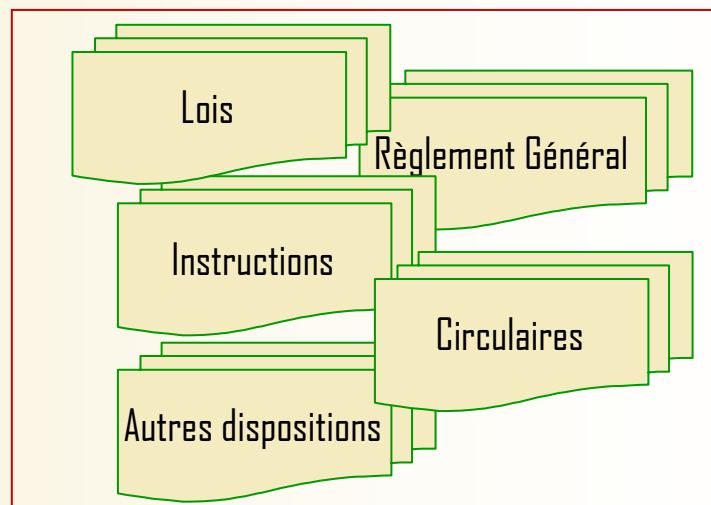


1. SCHEMA D'HARMONISATION DU CADRE REGLEMENTAIRE DU MARCHÉ

Textes Réglementaires de la COSUMAF



Textes Réglementaires de la CMF



- (i) Assistance technique pour le rapprochement de l'ensemble des textes;
- (ii) Apport des services juridiques de la COSUMAF, CMF, BVMAC et DSX

Règlement Communautaire unique sur l'ensemble des textes



2. SCHEMA D'UNE NOUVELLE ARCHITECTURE DU MARCHÉ

Marché Financier Régional

Marché Financier du Cameroun

Cadre Harmonisé de Coopération à travers la création :

Collège des Régulateurs

Comités Techniques

Éthique

Surveillance

Visas...



3. Mise en place d'un passeport CEMAC en matière d'appel public à l'épargne

Opérations d'Appel Public à L'Épargne
sur le Marché Financier Régional

Opérations d'Appel Public à L'Épargne
sur le Marché Financier du Cameroun

Définition d'un Document d'Information Unique

Harmonisation d'un tronc commun
d'informations obligatoires au marché

Procédure de reconnaissance
Mutuelle du Document d'Information

Ex. Modèle de prospectus commun

Ex. Émission réalisée simultanément



4. Harmonisation et unification de textes et process Régissant l'organisation et fonctionnement des bourses

**Bourse des Valeurs Mobilières
de l'Afrique Centrale (BVMAC)**

Douala Stock Exchange (DSX)

Mise en cohérence et unification des règles

**Unification des règles d'admission,
De suspension et de radiation**

**Unification des règles indispensables
à l'intégration des systèmes de compensation
et de règlement/livraison.**

**-Inscription des entreprises
sur le même listing;**

**Mise en cohérence des plates-formes
de cotation, avec la possibilité que
chacune constitue le back-up de l'autre**

**- Carnet d'ordre unique;
-harmonisation des règles de négociation
(quotité, heures et jours d'ouverture)**



COMMISSION DE SURVEILLANCE
DU MARCHÉ FINANCIER
DE L'AFRIQUE CENTRALE

II – PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DU MARCHE FINANCIER DE LA CEMAC



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE

ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE (MFAC)	Chronogramme indicatif de réalisation	Entités Responsables			
		COSUMAF & CMF	BVMAC & DSX	SDB & PSI	AUTRES (ÉTATS, BEAC)
<p>■ R : Responsable du projet; ■ A : Appui au responsable de l'activité; ■ V : Suivi et Validation</p> <p>I. MISE EN PLACE D'UN "COMITE DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE"</p> <p>1.1. Constitué de tous les acteurs du marché financier</p> <p>1.2. Définit la cible des sociétés à prospector</p> <p>1.3. Faire le point régulier de l'état d'avancement de la mise en œuvre des différentes actions</p> <p>1.4. Propose des aménagements et fait des recommandations.</p>	novembre-09	R	R	R	
<p>II. ETUDE PROSPECTIVE SUR LE POTENTIEL DU MARCHÉ</p> <p>2.1. Constitution d'un répertoire des entreprises de la CEMAC par pays</p> <p>2.2. Élaboration d'un questionnaire soumis à l'ensemble des entreprises répertoriées</p> <p>2.3. Constitution d'une base de données, son actualisation et le suivi des entreprises</p> <p>2.4. Organisation des séances d'informations sur le Marché Financier aux entreprises et recueillir leur besoin en financement</p> <p>2.5. Accompagnement des entreprises</p> <p>2.6. Recherche de financement relatifs à l'étude (Assistance technique)</p>	janvier-10	R	R	R	
<p>III. PROSPECTION DES EMETTEURS PAR LES ACTEURS DU MARCHÉ FINANCIER</p> <p>3.1. Élaboration d'un plan d'action</p> <p>3.2. Rencontres avec les émetteurs (one to one)</p>	01/01/2009 à 01/01/2010	A, V	R	R	



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE

ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE (MFAC) ■ R : Responsable du projet; ■ A : Appui au responsable de l'activité; ■ V : Suivi et Validation	Chronogramme indicatif de réalisation	Entités Responsables			
		COSUMAF & CMF	BVMAC & DSX	SDB & PSI	AUTRES (ÉTATS, BEAC)
IV. ATTENTES VIS-À-VIS DES ETATS		A, V			R
4.1. Promotion du Règlement 14/07-UEAC-175-CM-15 portant institution d'un régime fiscal spécifique applicable aux opérations cotées à la BVMAC en vue de son insertion dans les législations nationales					
4.2. Politique volontariste des États en vue d'orienter les entreprises publiques vers un financement par le Marché financier					
4.3. Politique volontariste des États en vue d'inciter et recommander les entreprises de grande taille (multinationales ou non) vers un financement par le Marché financier en ouvrant leur capital au public					
4.4. Rétribuer la compétence sur "l'autorisation de change" lors d'un appel public à l'épargne d'une société non résidente à la BEAC					
4.5. Améliorer la transparence des entreprises par la loi en : - Organisant et en responsabilisant les CAC - Mettant en place les normes comptables fiables - obligeant les sociétés, quelque soit leur forme juridique à avoir plusieurs CAC dès lors qu'elles atteignent une taille ou un niveau d'endettement déterminé - obligeant les sociétés à déposer leurs états financiers auprès du registre de commerce et d'intégrer progressivement les principes de bonne gouvernance et de transparence					
V. ENCOURAGER LES REFORMES ENVISAGEES PAR LA BEAC		A			R
5.1. Soutenir la réforme sur la Centrale des Risques					
5.2. Soutenir la réforme sur la Centrale des Bilans					



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE

ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE (MFAC) ■ R : Responsable du projet; ■ A : Appui au responsable de l'activité; ■ V : Suivi et Validation	Chronogramme indicatif de réalisation	Entités Responsables			
		COSUMAF & CMF	BVMAC & DSX	SDB & PSI	AUTRES (ETATS, BEAC)
VI. ADAPTER LES CONDITIONS D'ACCES DES PME AU MARCHÉ PAR LA CRÉATION D'UN MARCHÉ ALTERNATIF		R, V	R		
6.1. Exigibilité non soumise ni aux résultats bénéficiaires antérieurs ni à la distribution antérieure de dividende					
6.2. Mais à la production d'un business plan approuvé par le CA et soumis au CAC qui montre que le recours au marché financier engendra des bénéfices dès l'année de l'introduction en bourse de la PME					
6.3. Exigence d'un sponsor (capacité d'analyse de risque) et capable de s'engager à ce que la PME remplisse ses obligations de transparence et d'information					
6.4. Inciter à la création d'un fonds de garantie dédié aux PME					
6.5. Encourager la création des fonds de capitaux à risque, des fonds de capital investissement etc.					
VII. ENCOURAGER LE DEVELOPPEMENT DES PRODUITS D'ÉPARGNE COLLECTIVE POUR DIVERSIFIER LES PRODUITS OFFERTS		R	R	R	
7.1. Accélérer le processus de mise en place de la réglementation sur les produits d'épargne collective					
- Réunion de travail avec les acteurs de marché, la COBAC, la BEAC, les banques, les compagnie d'assurance etc.					
- organisation d'un séminaire régional sur les OPCVM					
7.2. Encourager le développement des titres publics en zone CEMAC					



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE

ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE (MFAC) ■ R : Responsable du projet; ■ A : Appui au responsable de l'activité; ■ V : Suivi et Validation	Chronogramme indicatif de réalisation	Entités Responsables			
		COSUMAF & CMF	BVMAC & DSX	SDB & PSI	AUTRES (ÉTATS, BEAC)
VIII. RENFORCEMENT DES CAPACITES ET DE COMPÉTENCE DES ACTEURS DE MARCHES		A, R	R	R	
8.1. Se doter de moyens humains suffisants et compétents					
- Nécessité de démarcher les émetteurs (Marketing..)					
- Nécessité de se doter de bons analystes					
- Exigence de respect de la déontologie					
- Respect de la réglementation du marché					
8.2. Se doter de capacités opérationnelles suffisantes					
8.3. Se doter de moyens financiers suffisants					
IX. ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DE MARCHÉ		R			
9.1. Instauration des séminaires d'information sur la réglementation du marché					
9.2. Élaboration des Circulaires sur la réglementation du marché (Appel Public à l'épargne etc.)					
9.3. Consultation préalable des acteurs de marché sur la prise de certaines instructions de marché					



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE

ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE (MFAC)	Chronogramme indicatif de réalisation	Entités Responsables			
		COSUMAF & CMF	BVMAC & DSX	SDB & PSI	AUTRES (ETATS, BEAC)
<p>■ R : Responsable du projet; ■ A : Appui au responsable de l'activité; ■ V : Suivi et Validation</p> <p>X. DÉVELOPPEMENT ET ÉCLOSION DE NOUVEAUX METIERS</p>		R	R	R	R
10.1. Faire la promotion de professionnels "teneurs de marché" pour assurer l'animation minimale du marché					
10.2. Mettre en place un programme de formation dédié à certains métiers tels que le négociateur, le contrôleur interne, la gestion de portefeuille et le démarchage					
10.3. Encouragera la présence d'opérateurs étrangers (apport en terme d'expertise, de transfert de savoir-faire et de technologie)					
10.3. Encourager la présence des analystes financiers et des agences de notations					
XI. PROMOTION DU MARCHÉ ET DIFFUSION DE LA CULTURE BOURSIÈRE		R	R	R	
11.1. Institutionnalisation de la "Semaine du Marché Financier de l'Afrique Centrale" (SEMFAC)					
11.2. Institutionnalisation des "Journées du Marché Financier de l'Afrique Centrale" (JMFAC)					
11.3. Organisation d'ateliers, dîners-débats etc.					
11.4. Organisation de journées porte ouverte					
11.5. Séances d'information et d'éducation des investisseurs					